

Soutien aux mesures d'urgence prolongé

SANTÉ PSY Une augmentation des capacités de prise en charge des jeunes se trouvant confrontés à une détresse psychique a été mise en place l'an passé. La mesure est prolongée jusqu'en août 2023.

PAR JEAN-YVES.GABBUD@LENOUVELLISTE.CH

L'Etat du Valais a annoncé ce lundi que le Département de la santé a décidé de prolonger jusqu'à la fin août 2023 les mesures mises en place en août 2021 pour permettre une meilleure prise en charge de la santé psychique des jeunes et des adolescents.

Un surcroît de détresse chez les jeunes

Ce projet a été lancé l'an passé en raison de l'impact de la pandémie sur la santé psychique. Les jeunes ont été particulièrement touchés par ce phénomène comme le montrent ces chiffres: les visites psychiatriques ambulatoires des 14-24 ans ont bondi de 25% entre 2019 et 2021 dans le Valais romand et de 32% dans le Haut du canton.

Pour faire face à ce problème, l'Etat du Valais a donné à l'Hôpital du Valais les moyens pour renforcer la psychiatrie ambulatoire pour cette tranche d'âge dans le cadre d'un projet pilote, qui est donc prolongé. La mesure s'est traduite par huit places de travail supplémentaires, réparties entre les sites de Martigny, Sion et Brigue.

Premier bilan équivoque

Un premier bilan de cette opération a été tiré au début de cette année. Selon l'Etat du Valais, le projet «répond à un réel besoin chez les adolescents et les jeunes adultes».

Le personnel supplémentaire a permis de réduire les délais d'attente pour les consultations ambulatoires qui sont passés de 43 jours à l'été 2021 à



La détresse mentale a augmenté durant la pandémie. UNSPLASH.COM/GADIEL LAZCANO

31 jours au début de cette année. Dans le Haut-Valais, l'amélioration est beaucoup plus spectaculaire, puisque l'attente est passée d'environ 14 semaines à... 2 semaines.

Cette prise en charge plus rapide permet de réduire les souffrances et d'éviter que les cas s'aggravent et doivent conduire à une hospitalisation du jeune en détresse. Selon le Centre hospitalier du Valais romand, ce projet «a permis d'éviter l'hospitalisation d'environ deux tiers des patients évalués aux urgences».



Ce projet a permis d'éviter l'hospitalisation d'environ deux tiers des patients évalués aux urgences."

LE CENTRE HOSPITALIER DU VALAIS ROMAND
DANS SON COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des réformes nécessaires

L'évaluation de ce dossier a aussi permis de constater que des changements dans le processus de la prise en charge psychiatrique des jeunes doivent intervenir, notamment en ce qui concerne «l'accessibilité de la garde médicale et le développement de l'hôpital de jour».

Le Service de la santé publique se penche sur cette question et va proposer, en collaboration avec l'Hôpital du Valais, des propositions d'ici à la fin de l'année, promet-il.